

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 1 / 12

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Coltogum® Sanitaire 310ml**  
**UFI: JYHA-R1GA-020S-DWQ3**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Matière d'étanchéité

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** Allchemet AG  
Werkstrasse 4  
6020 Emmenbrücke / SUISSE  
Téléphone +41 (0) 848 00 00 88  
Site internet www.allchemet.ch  
E-mail info@allchemet.ch

#### Secteur informatif

**Informations techniques** Technik +41 (0) 848 00 00 88 / info@allchemet.ch  
**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** 145 (24h) oder +41 44 251 51 51 (24h)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

**Caractéristique particulière** Produit traité au biocide OIT.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
Contient: 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

**Dangers pour la santé** Le contact avec l'humidité libère des acide acétique.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers** Aucun

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 2 / 12

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - 4	Triacétoxyéthylsilane CAS: 17689-77-9, EINECS/ELINCS: 241-677-4, Reg-No.: 01-2119881778-15-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Corr. 1B: H314 - Eye Dam. 1: H318 - EUH014
< 0,02	2-Octyl-2H-isothiazole-3-one CAS: 26530-20-1, EINECS/ELINCS: 247-761-7, EU-INDEX: 613-112-00-5 GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 H311 - Acute Tox. 2: H330 - Skin Corr. 1: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1A: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410 - EUH071, Facteur M (toxicité aiguë): 100, Facteur M (chronique): 100 SCL [%]: >= 0,0015: Skin Sens. 1A: H317

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).  
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
oxyde de carbone (CO)  
Oxydes de soufre (SOx).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 3 / 12

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/les eaux souterraines, informer immédiatement les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Absorber les résidus avec un produit liant les liquides (p. ex. sable, sciure, liant universel, diatomite).  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Empêcher les infiltrations dans le sol.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.  
Stocker au frais. Stocker au sec.  
Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Allchemet AG

6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 4 / 12

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédant une valeur limite d'exposition (CH)**

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one
CAS: 26530-20-1, EINECS/ELINCS: 247-761-7, EU-INDEX: 613-112-00-5
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,05 mg/m <sup>3</sup> , e, H, S, 4x
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Acide acétique
CAS: 64-19-7, EINECS/ELINCS: 200-580-7, EU-INDEX: 607-002-00-6, Reg-No.: 01-2119475328-30-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 ppm, 25 mg/m <sup>3</sup> , 4x, SS:C, NIOSH, OSHA
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 20 ppm, 50 mg/m <sup>3</sup>
Dioxyde de silicium
CAS: 112945-52-5, EINECS/ELINCS: 231-545-4, Reg-No.: 01-2119379499-16-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 4 mg/m <sup>3</sup> , e

**DNEL**

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme, 11,39 mg/kg bw/da
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme, 32,5 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 32,5 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 80,33 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 5,7 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme, 5,7 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 6,5 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 119,81 mg/m <sup>3</sup>

**PNEC**

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
Sol, 6,402 - 31 µg/kg soil dw
Sédiment (Eau de mer), 2,303 - 74 µg/kg sediment dw
Sédiment (Eau douce), 23,03 - 740 µg/kg sediment dw
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1 - 10,637 mg/L
Eau de mer, 2,303 - 20 µg/L
Eau douce, 23,03 - 200 µg/L

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 5 / 12

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	vêtement de protection léger
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre E (DIN EN 14387).
<b>Risques thermiques</b>	Non
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	variable
<b>Odeur</b>	acétique
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>Valeur du pH</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair [°C]</b>	> 150
<b>Inflammabilité (solide, gaz) [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité [g/cm³]</b>	ca. 1,0 (EN ISO 1183-1)
<b>Densité relative</b>	Non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m³]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	pratiquement insoluble
<b>Solubilité autres solvants</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité cinématique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur relative</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	427
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucun

**Allchemet AG**  
**6020 Emmenbrücke**

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 6 / 12

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Voir la SECTION 10.3.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Le contact avec l'humidité libère des acide acétique.  
Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### **10.4 Conditions à éviter**

Voir la SECTION 7  
Le contact avec l'humidité.

### **10.5 Matières incompatibles**

Oxydant fort

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas de température élevée (150-180°C) après modeste (décomposition) les produits peuvent occure:  
Formaldéhyde.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 7 / 12

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité orale aiguë

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
LD50, oral, rat, 1460 mg/kg bw, OECD 401
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
ATE-mix, oral, 125 mg/kg

##### Toxicité dermale aiguë

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
ATE-mix, dermique, 311 mg/kg

##### Toxicité aiguë par inhalation

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
ATE-mix, inhalatoire (brouillard), 0,27 mg/L

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Non irritant.  
Pas de classification sur la base des études toxicologiques.

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
œil, Provoque des lésions oculaires graves.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Non irritant.  
Pas de classification sur la base des études toxicologiques.

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
lapin, OECD 405, corrosif
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
dermique, corrosif

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut produire une réaction allergique.  
Méthode de calcul

Produit
dermique, OECD 406, non sensibilisant

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
dermique, sensibilisant

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
un effet néfaste observé

**Allchemet AG**  
**6020 Emmenbrücke**

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 8 / 12

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenèse**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
Ames-test, négatif
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
in vivo, négatif
in vitro, négatif

**Toxicité sur la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
NOAEL, oral, rat, 3048,62 mg/kg bw/day, OECD 422

**Cancérogénèse**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

Il existe des examens in vivo de la peau et des yeux concernant l'effet irritant des préparations faites à base d'un mélange d'environ 5% de triacétoxyéthylsilane et de triacétoxyéthylsilane apparenté qui démontrent que des faibles effets réversibles ont certes été constatés, mais que les critères de classification ne sont cependant pas remplis.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas d'information disponible.

**Autres informations**

Aucun

**SECTION 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**

Substance
Triacétoxyéthylsilane, CAS: 17689-77-9
LC50, (96h), Danio rerio, 251 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, 62 mg/l
IC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 73 mg/l
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 26530-20-1
LC50, (96h), Algae, 150 µg/L
LC50, (48h), Daphnia magna, 181 µg/L
LC50, (96h), poisson, 122 µg/L

**12.2 Persistance et dégradabilité**
**Comportement dans les compartiments de l'environnement**

Non déterminé

**Comportement dans les stations d'épuration**

Non déterminé

**Biodégradabilité**

Non déterminé

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 9 / 12

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

### 12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

070216\*

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
150102  
150104

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 10 / 12

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 11 / 12

## SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2022)
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):</b>	Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols
- VeVa Code	070216*
- VOC-part [%]	0 % 0 %
<b>Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):</b>	Non applicable Non applicable
- Observer les restrictions d'emploi	Non applicable Non applicable
- VOC (2010/75/CE)	0 %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H330 Mortel par inhalation.  
H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.  
EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Allchemet AG

6020 Emmenbrücke

Date d'émission 13.10.2022, Révision 13.10.2022

Version 06. Remplace la version: 05

Page 12 / 12

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Copyright: Chemiebüro®